

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE  
INJEP**

**DOSSIER : AP1\_n° 281**

***Intitulé du projet : Suivi vers l'emploi des jeunes diplômés***

***« Suivi de la professionnalisation des jeunes chercheurs d'emploi qui  
n'ont plus de carte d'étudiant »***

***Porteur du projet : Université de Paris 3***

***Evaluateur du projet :***

***Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
( INJEP)***

***95 avenue de France  
75650 Paris Cedex 13***

***Région d'expérimentation : Ile-de-France***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Octobre 2009***

## Objectifs et méthode de l'évaluation

ent vise à préciser dans quelle mesure le dispositif mis en place par Paris 3  
significative de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

ifs se trouvent au cœur du processus évaluatif :

tilité sociale auprès du public visé (quelle relation est établie avec le milieu  
tamment en matière d'accès à l'emploi ?)

disponibilité et de l'implication des anciens diplômés

s partenariats en interne (directeurs et enseignants des UFR) et en externe (  
oi, cité des métiers, Association Française pour l'Insertion professionnelle  
més, Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences 91, Centre des  
i).

imentation fut complexe, avec plusieurs volets à développer parallèlement  
res en interne et en externe à solliciter simultanément.

ois d'expérimentation, le rôle de l'INJEP a consisté en l'accompagnement au  
s. Il s'agissait de développer progressivement la fonction de conseil, en  
ments à effectuer. Pour ce faire, neuf réunions ont eu lieu entre les  
du projet depuis le début de l'évaluation et juillet 2010. Pendant ces cinq  
s réunions ont été organisées, dont une du comité technique impliquant des  
anciens étudiants.

e sur trois principes essentiels : une enquête auprès des diplômés, un  
et adaptable et un *accompagnement* individuel par des professionnels.  
ne s'intitule **Avenir Pro**, nom du site internet où sont désormais réunis  
un module d'offres de stages et d'emploi ainsi qu'un module enquête.  
le se base sur quatre principales composantes : l'enquête, les anciens  
et l'accompagnement.

il s'agissait surtout de constituer une base de données sur les diplômés de  
our cette année ni pour les années antérieures. Cette base de données  
ispensable pour le travail d'évaluation les mois suivants.

mettre alors à Paris 3 de mieux connaître le profil (parcours, relation avec le  
besoins et les attentes des diplômés, afin d'adapter le dispositif global et  
utilité sociale

agissant du développement des liens avec les anciens diplômés, à partir de l'année 1999-2000 les coordonnées sont conservées dans le logiciel Apogée. Pour que ces données soient intégrées dans le cadre de l'expérimentation -Avenir PRO- une intervention spécifique a dû être réalisée par le développeur du site. Pour les informations antérieures à 1999, une base de données des diplômés de maîtrise, DEA, DESS et doctorat a été constituée sur Excel. Par ailleurs, les coordonnées plus récentes sont encore en cours de récupération, discipline par discipline. Le site Avenir Pro reprend déjà un nombre important d'informations concernant les anciens, toutefois pas encore accessibles à l'ensemble des visiteurs du site (ouverture prévue en février).

Compte tenu de ce contexte de mise en place d'une dynamique nouvelle, à l'heure actuelle l'INJEP n'a pas encore pu analyser la volonté, et/ou la disponibilité des anciens diplômés à s'investir auprès de leurs pairs. Il a néanmoins pris l'initiative de contacter des anciens diplômés afin de les interroger et d'en associer quelques-uns au comité technique qui s'est réuni fin octobre 2010. Pendant la deuxième année, l'évaluateur propose tout d'abord d'identifier les UFR des diplômés sortants afin d'analyser celles où les anciens sont potentiellement plus sensibles à la démarche et susceptibles de s'impliquer dans le réseau des alumni. Ensuite, à partir d'une typologie reprenant le degré d'ancienneté (très anciens, moyennement anciens, anciens), l'INJEP prendra contact avec un pourcentage de diplômés par UFR, à travers l'intermédiaire des moyens mis en place par Paris 3 (et des coordonnées récupérées).

### **Le partenariat**

L'expérimentation vient accélérer une évolution nécessaire, celle d'une plus grande coopération en interne autour des questions d'employabilité des diplômés. Un réseau de correspondants dans les différentes UFR, composés d'enseignants titulaires, a pour mission la coordination des actions de professionnalisation. D'ailleurs l'un des principaux axes de travail pour l'équipe projet en 2011 et 2012 sera la formation de formateurs enseignants, avec l'objectif de les sensibiliser aux problématiques de l'insertion professionnelle.

En ce titre, l'INJEP a proposé au porteur d'intégrer dans le comité technique de suivi renforcé deux ou trois enseignants d'UFR distinctes, ainsi qu'une personne ressource pour le BAIP-Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, l'OVE-Observatoire de la vie étudiante, un étudiant en master, un doctorant et un ancien diplômé. Les partenariats extérieurs font l'objet aujourd'hui d'une adaptation afin de mieux tenir compte des attentes exprimées par les diplômés : des contrats de prestation de services aux diplômés à l'expertise dans leur domaine de compétence. La méthode choisie pour mesurer l'efficacité des partenariats mobilise l'observation participante lors des réunions du comité, des entretiens individuels et l'analyse d'éventuelles actions communes. Plusieurs partenaires ont été rencontrés en 2010, et les quelques derniers le seront en 2011.

### **L'accompagnement individuel**

Pendant la première année, les différentes initiatives prévues se sont soit succédées, soit achevées, il a donc fallu attendre un développement d'ensemble pour seulement aujourd'hui avoir une idée d'ensemble concernant cette dimension de l'expérimentation. Pendant le deuxième semestre 2010, l'évaluateur a procédé à la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès de coaches et de « coachés ». Ainsi, fin 2010 quelques enseignements sont d'ores et déjà tirés :

**Sur l'adaptation de l'accompagnement à la diversité des situations.** L'évaluateur a pu constater la souplesse du dispositif et sa capacité à fournir des réponses individualisées, au plus près des besoins des diplômés.

**Sur la compétence des accompagnateurs.** L'INJEP a pu observer l'expérience et le savoir-faire des professionnels recrutés pour l'accompagnement.

Sur l'existence et qualité des outils de suivi. L'évaluateur a cherché à connaître les outils dont chaque accompagnateur pouvait se servir au quotidien pour suivre les avancés du diplômé. Il en ressort que chaque professionnel a mis au point ses propres outils et que pour plusieurs d'entre eux l'élément fondamental dans la qualité de l'accompagnement reste l'écoute. Or cette dernière demeure la dimension essentielle soulignée par les accompagnés comme étant la plus importante dans le cadre d'une recherche d'emploi.

Sur la nature des demandes des accompagnés. Suite aux entretiens réalisés auprès de diplômés accompagnés (16), on note : les conseils sur la recherche d'emploi (secteurs, site), les supports de candidature, les entretiens de recrutement, les concours publics, la rémunération.

## 1. Etat d'avancement et premiers résultats

L'expérimentation suit la programmation de départ, malgré quelques retards sur deux volets, à savoir le partenariat avec les anciens diplômés et celui avec les enseignants et responsables d'UFR. La souplesse et la possibilité d'adaptation du dispositif sont une constante qui permet à l'équipe projet de respecter l'ambition de la démarche globale.

Date	Modalités	Objectifs
Janvier-février 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens en face-à-face ou par téléphone avec des jeunes ayant choisi de ne pas bénéficier d'un accompagnement</li> </ul>	Identification des raisons, en vue d'adapter au cas échéant le dispositif à d'autres types de profils.
Février/mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité technique de suivi de préparation collective d'un premier bilan intermédiaire ;</li> <li>Analyse comparative des besoins et attentes de 2010 par rapport à 2009</li> </ul>	Validation des propositions/constats du bilan intermédiaire.
Avril-août 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des entretiens avec les jeunes et les professionnels</li> <li>Enquête après des UFR</li> </ul>	Mesure du degré de satisfaction ; qualification/caractérisation du travail des coaches ; mesure de l'évolution des partenariats. Bilan intermédiaire prenant en compte cette analyse.
Septembre-décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité technique de suivi</li> <li>Organisation d'une journée d'échanges avec le réseau des Alumni</li> <li>Entretiens de suivi auprès de la cohorte des diplômés de 2010</li> </ul>	Analyse des différents volets de l'expérimentation (enquête, coaching, site, alumni) en vue de la préparation du rapport final.  Mesure de l'impact d'Avenir pro sur le parcours des diplômés bénéficiaires de la 2 <sup>ème</sup> année.
Janvier-juillet 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des modalités d'accompagnement auprès des diplômés sortis en septembre 2011</li> </ul>	Analyse comparative de l'évolution du protocole d'accompagnement par rapport à la 1 <sup>ère</sup> et la 2 <sup>ème</sup> année ;  Rapport final

Un premier rapport contenant les résultats intermédiaires sera disponible en juillet 2011, au bout de 22 mois d'expérimentation. Il faudra attendre septembre 2012 et l'accompagnement d'une nouvelle cohorte pour avoir les résultats finaux de l'évaluateur.

## L'enquête

Une fois les 2 premières phases d'enquête passées (Novembre et Février), une base de données a été constituée à partir du rassemblement des informations fournies par les 274 diplômés ayant accepté de répondre au questionnaire. Les fichiers Excel ont été communiqués à l'INJEP, pour ensuite être dépouillés, mis en forme, pour *traitement* et *analyse* des informations.

Les deux fichiers ne sont pas dès le départ homologues étant donné que les versions des questionnaires appliqués ont évolué entre Novembre et Février.

Lors de la première phase de l'enquête 99 personnes ont répondu (soit 61%), dont 11 en doctorat, 25 en master pro et 63 en master recherche. La grande majorité des répondants sont nés entre 1981 et 1987. 42,4% affirment avoir un emploi, 21,2% ne pas en avoir et 36,3% ne fournissent pas de réponse.

La plupart des diplômés qui travaillent sont intéressés par *Avenir pro* : sur 42 personnes ayant un emploi, seules 3 déclarent ne pas être intéressées, et 1 ne donne pas de réponse, soit **90% de personnes intéressées**. De même sur 21 personnes sans emploi, seules 2 déclarent ne pas être intéressées.

Concernant l'enquête réalisée en février, sur un échantillon de 175 retours (sur 476 envois), 76 ont un master recherche et 98 un master professionnel.

Parmi les plus de **70% de personnes intéressées** par *Avenir pro*, la part des moins de 25 ans est la plus importante, suivie des 25 à 29 ans. La faible présence des 30-35 ans ne permet pas de tirer des conclusions et l'âge ne semble pas expliquer les réponses négatives en revanche. On peut donc conclure sur les deux enquêtes que l'utilité sociale de l'expérimentation se trouve confirmée.

Les deux phases de l'enquête préalable se sont avérées indispensables pour saisir un peu plus le profil des diplômés qui sont intéressés par le service du suivi progressivement mis en place pour eux. Par ailleurs, l'enquête constitue une base solide sur laquelle s'appuyer pour l'évaluation, elle permettra dans un deuxième temps de questionner les diplômés intéressés et les non intéressés par le dispositif. Dès à présent, les résultats sont éclairants pour le porteur, qui non seulement connaît mieux les situations des diplômés, mais également leurs attentes. En tenant compte de ces enseignements, *Avenir Pro* ne pourra qu'être plus efficace une fois le site ouvert.

La nouvelle enquête est en cours de réalisation auprès de 910 diplômés de 2010 et dans quelques semaines, une fois terminée, elle donnera lieu à l'analyse des profils, attentes et situations des diplômés.

## Les alumni

En octobre 2009, une société a été chargée de développer le site *Avenir Pro* dont un des principaux axes est l'annuaire des anciens. Le site doit être ouvert en février 2011, en raison d'une part des difficultés internes de l'entreprise, et d'autre part pour laisser également le temps de rassembler les coordonnées des anciens. C'est un espace assez complet proposant à la fois un annuaire des anciens, un module entreprise et un module sondage.

## L'avancée des partenariats

Concernant les partenariats externes, des conventions ont d'ores et déjà été signées entre PARIS 3 et l'APEC, ainsi qu'entre Paris 3 et la Cité des métiers. Néanmoins, certains constats ont amené le porteur à suspendre ou infléchir des partenariats jugés moins opportuns, passant surtout d'un modèle « prestation de services » à un autre axé sur « l'expertise ». Dans ce contexte, l'INJEP a décalé sur la 2<sup>ème</sup> année de l'expérimentation la rencontre individuelle de l'ensemble des partenaires

opérants. Il s'agira de comprendre comment chaque partenaire peut faire bénéficier l'université et les diplômés de son expertise.

### ***L'accompagnement individuel***

Sur les 274 diplômés de 2009 ayant répondu à l'enquête 2010, 103 ont demandé un entretien individualisé (avec la coordinatrice du suivi). Au 30 juin, 30 demandes d'accompagnement individualisé sont proposées par la coordinatrice. Depuis, 18 personnes ont utilisé la proposition d'accompagnement : 7 d'entre elles ont trouvé un travail correspondant à leurs compétences, 5 se maintiennent dans les emplois antérieurs, 4 n'ont pas trouvé de travail, 2 ont repris des études. Les accompagnements des diplômés de 2010 démarrent progressivement, en parallèle à l'enquête toujours en cours. Dans quelques mois nous serons en mesure d'évoquer davantage les caractéristiques de cette 2<sup>ème</sup> cohorte de diplômés et les effets des accompagnements alors proposés et la progression du nombre de diplômés concernés.

En conclusion, il apparaît que cette expérimentation, menée de manière rigoureuse et réfléchie pourra faire l'objet d'un essai à son issue.

**Je soussigné, Olivier TOCHE responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 281, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : Le 31 janvier 2011**

**Signature :**

  
**Olivier TOCHE**  
Directeur de l'INJEP